

toujours les yeux sur lui pour cette époque très rapprochée où les libéraux auront besoin de leurs meilleurs hommes pour réparer certaines erreurs de ces années-ci.

Le jour où le parti libéral redeviendra le vrai parti libéral, M. Rainville sera au poste auquel l'appellent son expérience et son dévouement.

Comme homme d'élection, il a depuis longtemps établi sa cote. Après avoir souvent refusé d'être candidat, il y consentit en 1890 et battit dans St. Louis de Montréal, l'ex-maire Beaugrand qui venait diviser le parti et feu Michel Laurent un conservateur de grande influence et échevin à cette époque. Lors de la panique causée par l'affaire de la Baie des Chaleurs, il fallut recourir à un libéral de la veille pour le battre, mais il a pris sa revanche aux dernières élections avec une majorité de près de 700 voix.

Sa popularité est personnelle, bien à lui et les ouvriers de sa circonscription le prouvent bien quand conservateurs comme libéraux, parmi eux mettent au-dessus de tout, ce qu'il a obtenu pour eux notamment l'abolition de la journée de corvée.

M. Rainville est encore un jeune et tout indique qu'il n'a fourni que la moindre partie de son œuvre. Au Conseil il n'y a qu'un honneur qui ne soit pas déjà venu à lui et quand l'époque arrivera il n'aura qu'à vouloir.

Mais c'est dans la politique que devra s'exercer son action future. Les libéraux le savent et M. Rainville qui a l'oreille bonne ne sait pas moins qu'il n'y a qu'une voix parmi les siens pour l'appeler à jouer à Québec un rôle prépondérant.

VIEUX ROUGE.

PRECAUTION ESSENTIELLE.

Le BAUME RHUMAL fait partie des provisions de première nécessité. Seulement 25c la bouteille.

LES LIVRES D'ECOLE

Un jeune père de famille est venu nous trouver l'autre jour et nous a conté l'histoire suivante qui est celle de bien d'autres :

" J'ai une petite fille de huit ans. Elle ne sait pas encore lire le français sans hésiter sur les mots. Je suis allé la mettre à un convent de cette ville à la rentrée des classes, Le lendemain elle m'est revenue avec un mémoire de la révérende sœur expliquant qu'il fallait acheter pour \$2.25 de livres, de cahiers et d'autres accessoires. Je trouvai cela pas mal fort ; mais ce n'était pas tout. Deux jours après, autre mémoire de la part de celle qui enseigne l'anglais, demandant d'acheter pour cette enfant qui sait à peine dire " yes " divers livres anglais et cahiers dont le total se montait à 85 cents encore. En somme, il paraît que pour une élève qui commence à tracer des lettres il faut six cahiers d'écriture, autant qu'un ministre en apporte au parlement pour une discussion sur le budget. Elle sait à peine lire des mots de deux syllables en français et il lui faut des livres d'exercices orthographiques et des grammaires anglaise et française. Elle ne sait pas encore les premières pages de son catéchisme et il lui faut une Histoire Sainte.

Inutile d'ajouter que tous ces livres doivent s'acheter au convent, quoiqu'on en dise au contraire. Celui qui voudrait s'approvisionner au dehors éprouverait assez de difficultés qu'il ne voudrait plus recommencer.

Voilà, croyons-nous, un exemple bien faible des misères que les parents ont à enduré à propos de livres de classe et nous n'hésitons pas à déclarer que ces misères sont causées par la permission que l'on accorde aux instituteurs et institutrices de faire le commerce des livres.

Le mal existe dans les écoles laïques comme dans celles des congrégations. Dans les unes comme dans les autres l'intérêt est le motif des actions. Le Principal ou la Supérieure trouve dans la vente des livres l'occasion de faire un commerce lucratif et il ou elle abuse de son autorité pour pousser la vente.